

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 18 présents : 15 pouvoirs : 1 votants : 16
Pour : 16 Abstentions : 0 Contre : 0

L'an deux mil vingt-six le 29 Janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session extraordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphane TONELLE, suite à une convocation en date du 22 Janvier 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mme Sylvie PONCHAUX, Mme Pascale DEQUIREZ, Mme Marie Pierre SILVAIN, Mr Jean Michel EFFNER, Mr Jean Marie WIART, Mme Martine TALFER, Mr Alain YUX, Mr Yannick STERCKX, Mme Dominique TONELLE, Mr Jacques GARBEZ, Mme DAVID Laetitia, Mme Célinie HOCQ, Mme Charlène DUBOIS, Mr Marc Antoine DELROT

Etaient absents et ont donné pouvoir : Mr Joseph LEVEQUE à Mr Jacques GARBEZ

Etaient absents excusés : Mme Marion GUERY,

Etait absent : Mr Freddy LECLERCQ

PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} Trimestre 2026, et, de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut en vertu de l'article L612-1 du Code Général des collectivités territoriales autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits inscrits au budget principal 2026.

Montant budgétisé en dépenses d'investissement 2025 1 209 289.98 €

(Hors Chapitre 16 remboursement d'emprunt)

Crédit reporté, conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal de faire application de cet article à hauteur de 302 322.49 € maximum (< 25% de 1 209 289.98 €)

Les dépenses d'investissement sont les suivantes :

- **Prog 281 : 203 Restructuration école élémentaire**
PIL-ING : 3 750.86 €
PIL-ING : 1 317.84 €
POINT SINGULIER : 5 322.24 €
SYNAPS : 1 076.95 €
SYNAPS : 1 076.95 €
TOPOS : 1 794.36 €
BTC : 5 361.60 €

- **Prog 281 : 2184 Restructuration école élémentaire**
BRUNEAU : 2 147.76 €

- **Prog 101 : 2131 Ferme Communale**
TITECA : 6 232.08 €

- **Prog 129 : 2135 Salle Polyvalente**
LFP : 6 562.46 €

Monsieur le Maire précise que d'autres factures d'investissement peuvent arriver avant le vote du budget et demande au Conseil Municipal, l'autorisation de mandater les factures d'investissement à venir dans la limite des dépenses autorisées.

Après en avoir, discuté, délibéré et voté, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité acceptent et autorisent Monsieur le Maire à mandater les factures d'investissement et celles à venir, à hauteur de 302 322,49 € maximum autorisé.

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Le Maire, S.TONELLE*



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 18 présents : 15 pouvoirs : 1 votants : 16
Pour : 16 Abstentions : 0 Contre : 0

L'an deux mil vingt-six le 29 Janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session extraordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphane TONELLE, suite à une convocation en date du 22 Janvier 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mme Sylvie PONCHAUX, Mme Pascale DEQUIREZ, Mme Marie Pierre SILVAIN, Mr Jean Michel EFFNER, Mr Jean Marie WIART, Mme Martine TALFER, Mr Alain YUX, Mr Yannick STERCKX, Mme Dominique TONELLE, Mr Jacques GARBEZ, Mme DAVID Laetitia, Mme Célinie HOCQ, Mme Charlène DUBOIS, Mr Marc Antoine DELROT

Etaient absents et ont donné pouvoir : Mr Joseph LEVEQUE à Mr Jacques GARBEZ

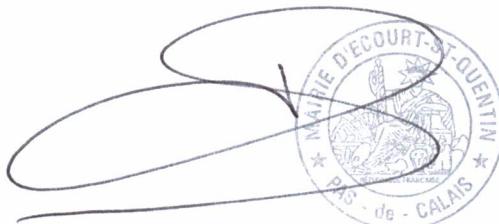
Etaient absents excusés : Mme Marion GUERY,

Etait absent : Mr Freddy LECLERCQ

INFORMATIONS DIVERSES

- Départ de la Classe de neige : Vendredi 30 Janvier 2026 dans la soirée
- Repas des Ainés : Dimanche 08 Février 2026
- Retour de la Classe de neige : Samedi 07 Février 2026
- Préparation de la Salle pour le repas des ainés le Samedi 07 Février 2026 dans la matinée
- Inauguration Eglise ouverte : Samedi 31 Janvier 2026, 11H suivi d'un pot à la Salle de la Grange
- Divers impayés dans les chalets, une procédure sera mise en place dans le courant de l'année.
- Plantation de nouvelles essences à la frayère : 18 Février 2026 pour 3 semaines, lieu- dit au Canal Dominique. Les chênes seront plantés au Fourmont.
- Réunion Haut de France Propre : Mercredi 04 Février 2026, salle de la petite hirondelle.
- Haut de France Propre : Samedi 07 Mars 2026

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Le Maire, S.TONELLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 18 présents : 15 pouvoirs : 1 votants : 16
Pour : 16 Abstentions : 0 Contre : 0

L'an deux mil vingt-six le 29 Janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session extraordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphane TONELLE, suite à une convocation en date du 22 Janvier 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mme Sylvie PONCHAUX, Mme Pascale DEQUIREZ, Mme Marie Pierre SILVAIN, Mr Jean Michel EFFNER, Mr Jean Marie WIART, Mme Martine TALFER, Mr Alain YUX, Mr Yannick STERCKX, Mme Dominique TONELLE, Mr Jacques GARBEZ, Mme DAVID Laetitia, Mme Célinie HOCQ, Mme Charlène DUBOIS, Mr Marc Antoine DELROT

Etaient absents et ont donné pouvoir : Mr Joseph LEVEQUE à Mr Jacques GARBEZ

Etaient absents excusés : Mme Marion GUERY,

Etait absent : Mr Freddy LECLERCQ

EMPRUNT RESTRUCTURATION ECOLE ELEMENTAIRE

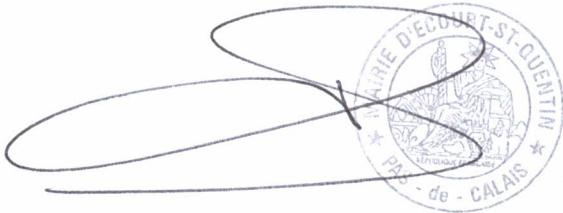
Monsieur le Maire rappelle qu'une étude a été effectuée avec les services de la SGC et de Mr DELROT, concernant un emprunt pour les travaux restructuration de l'école élémentaire.

Après réflexion et étude, le choix s'est porté sur la banque des territoires pour un emprunt de 1 700 000,00 €.

Après visionnage et explication par Mr Delrot des différentes offres, (25/30/40 ans), Monsieur le Maire soumet au vote.

Après en avoir discuté, délibéré et voté, les membres du Conseil à l'unanimité optent pour contracter un emprunt de 1 700 000,00 € sur une durée de 30 ans. Les membres du Conseil chargent et autorisent Mr le Maire à effectuer les démarches, et à signer tous documents se rapportant à l'emprunt.

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Le Maire, S.TONELLE*



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 18 présents : 15 pouvoirs : 1 votants : 16
Pour : 16 Abstentions : 0 Contre : 0

L'an deux mil vingt-six le 29 Janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session extraordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphane TONELLE, suite à une convocation en date du 22 Janvier 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mme Sylvie PONCHAUX, Mme Pascale DEQUIREZ, Mme Marie Pierre SILVAIN, Mr Jean Michel EFFNER, Mr Jean Marie WIART, Mme Martine TALFER, Mr Alain YUX, Mr Yannick STERCKX, Mme Dominique TONELLE, Mr Jacques GARBEZ, Mme DAVID Laetitia, Mme Célinie HOCQ, Mme Charlène DUBOIS, Mr Marc Antoine DELROT

Etaient absents et ont donné pouvoir : Mr Joseph LEVEQUE à Mr Jacques GARBEZ

Etaient absents excusés : Mme Marion GUERY,

Etait absent : Mr Freddy LECLERCQ

POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

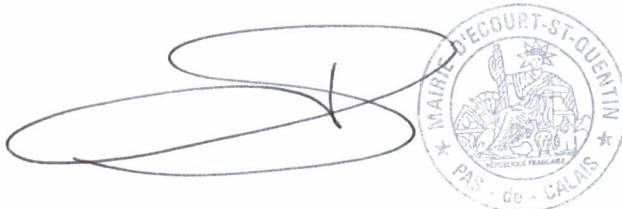
Monsieur le Maire donne la parole à Mme PONCHAUX.

Madame PONCHAUX, informe que la base de vie sera installée le 02 Février 2026 dans la cour du Patronage. Les sanitaires seront installés dans la cour de l'école élémentaire. Les travaux de démolition commenceront sur l'arrière donc petite rue, en attente du nouveau planning. Le désamiantage débutera le 16 Février 2026.

Le déménagement est prévu aux prochaines vacances de noël 2026/2027, si le chantier ne prend pas de retard.

Les modulaires sont en place jusqu'au 13 Janvier 2027.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Le Maire, S.TONELLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 18 présents : 15 pouvoirs : 1 votants : 16
Pour : 16 Abstentions : 0 Contre : 0

L'an deux mil vingt-six le 29 Janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session extraordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphane TONELLE, suite à une convocation en date du 22 Janvier 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mme Sylvie PONCHAUX, Mme Pascale DEQUIREZ, Mme Marie Pierre SILVAIN, Mr Jean Michel EFFNER, Mr Jean Marie WIART, Mme Martine TALFER, Mr Alain YUX, Mr Yannick STERCKX, Mme Dominique TONELLE, Mr Jacques GARBEZ, Mme DAVID Laetitia, Mme Célinie HOCQ, Mme Charlène DUBOIS, Mr Marc Antoine DELROT

Etaient absents et ont donné pouvoir : Mr Joseph LEVEQUE à Mr Jacques GARBEZ

Etaient absents excusés : Mme Marion GUERY,

Etait absent : Mr Freddy LECLERCQ

AUTORISATION DE PRINCIPE POUR TOUTES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il est nécessaire pour chaque projet d'investissement de prendre une délibération l'autorisant à signer les documents.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal l'autorisant à signer tous les documents se rapportant aux demandes de subventions des projets d'investissement qui seront inscrits au budget primitif 2026.

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité les membres du Conseil acceptent et autorisent Mr le Maire à signer toutes les demandes de subventions et autres documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Le Maire, S.TONELLE

